



Conseil économique et social

Distr. générale
28 mai 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1^{er}-26 juillet 2013

Point 14 c) de l'ordre du jour

**Questions sociales et questions relatives aux droits
de l'homme : prévention du crime et justice pénale**

Rapport du Conseil de direction sur les principales activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

Note du Secrétariat

En application de la décision 22/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, le rapport du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice pour 2012, publié sous la cote E/CN.15/2013/21, est transmis au Conseil économique et social conformément à l'alinéa e) du paragraphe 3 de l'article IV des Statuts de l'Institut (voir résolution 1989/56 du Conseil, annexe).

